

Appellation
Électricien(ne) licencié(e) Centre Hydro

No d'emploi
ME0092

Nature du travail

- Accomplit les tâches spécialisées de vérification ou de réparation, d'installation ou de modification et d'entretien de l'appareillage et de l'équipement électro-mécanique au Centre Hydro pour le Centre de conduite du réseau, le Centre de traitement informatique de l'entreprise, le Centre de conduite de télécommunications, le Centre d'exploitation régionale (CER Maisonneuve).
- Utilise les équipements, outils et instruments appropriés selon les plans, devis, normes et méthodes établies.
- L'appareillage électrique comprend l'appareillage de sectionnement, de transformation, les disjoncteurs, les démarreurs, l'appareillage auxiliaire tel que : batteries d'accumulateurs, chargeurs de batteries, génératrices d'urgence et systèmes d'air comprimé ainsi que les contrôles.
- Assiste son chef d'équipe dans les responsabilités qui lui sont dévolues.

LES RESPONSABILITÉS ET TÂCHES TYPES SONT RÉALISÉES DE CONCERT AVEC LE SUPÉRIEUR ET LES INTERVENANTS DU MILIEU ET SONT RÉALISÉES DE MANIÈRE À AMÉLIORER LA BONNE MARCHÉ DES OPÉRATIONS.

Tâches types

1. Remplace le chef d'équipe, lorsque requis.
2. Assiste le chef d'équipe aux différentes étapes de la planification de l'organisation des travaux.
3. Collabore pour que tous les matériaux et les outils nécessaires aux travaux soient acheminés sur les lieux du travail à pied d'œuvre.
4. Collabore au suivi du programme d'entretien de l'outillage et de l'équipement.
5. Informe le chef d'équipe sur l'évolution des travaux en fonction des étapes de réalisation, des problèmes reliés à l'exécution des travaux, des anomalies rencontrées et y apporte les correctifs, s'il y a lieu.
6. Exécute l'ensemble de ses tâches, en respectant les délais et selon les résultats attendus (qualité du travail).
7. Soumet, à son chef d'équipe, toute amélioration au processus de travail dans le but d'optimiser le travail.
8. Assiste le chef d'équipe au niveau de la fiche de sécurité. Respecte et applique les méthodes de travail et règles de sécurité convenues lors de laius.
9. Utilise et remplit toute la documentation nécessaire au suivi des travaux selon les règles en vigueur en utilisant les systèmes informatiques appropriés: mise à jour des plans, bon de travail, feuilles de temps, etc.
10. Rédige des rapports d'inspection des véhicules, troussees de premiers soins.
11. Participe à l'entraînement des membres de l'équipe et informe son chef d'équipe des besoins de formation nécessaires en fonction des travaux à réaliser.
12. Partage ses connaissances avec les autres membres de l'équipe.
13. Vérifie les appareils et les équipements lors de mises en route, d'inspections normalisées et de pannes afin, selon le cas, de recueillir, de calculer, d'interpréter et d'analyser les données permettant l'évaluation du comportement en fonction de critères spécifiés ou normalisés; a) en effectuant des essais d'acidité, de perte diélectrique, de rapport de transformation, de polarité, de tenue diélectrique, de continuité, de saturation, de phasage, de courant de magnétisation, de vitesse d'opération, de synchronisme, de vibration ou autres; b) en prenant des mesures de résistance, de tension, de courant, de capacité, de thermographie, de pression, de température, de consommation; c) en vérifiant le fonctionnement de leurs mécanismes, leurs circuits de commande de protection, d'alimentation et de supervision; d) en évaluant l'état de leurs composantes.
14. Dépiste les causes des pannes sur les appareils et les équipements afin de rétablir le service en localisant les anomalies et en diagnostiquant les causes. Rapporte au client l'anomalie, le correctif approprié, évalue le degré de risque et procède au changement.
15. Élabore, exécute ou fait exécuter des manoeuvres sur l'appareillage aux fins d'essais, de vérification, de retrait ou de transfert d'équipement de relève ou d'urgence, pour réalimenter la charge.

Appellation Électricien(ne) licencié(e) Centre Hydro	No d'emploi ME0092
--	------------------------------

16. Installe, répare et remplace les appareils électriques tels que : relais, électro-aimants, thermostats, éléments chauffants, bobines, soupapes, commutateurs, sectionneurs et tout autre appareil électrique.
17. Vérifie, essaie, répare et installe des canalisations et de la filerie d'appareils de différents types de câble électrique pour le raccordement de différents équipements électriques.
18. Coordonne et /ou participe aux essais de mise en service de l'équipement des installations.
19. Vérifie, essaie, répare, installe et modifie les sources d'alimentation électrique (circuiterie) des systèmes de détection d'incendie, d'intrusion, etc.
20. Définit la zone protégée d'exploitation qui correspond à la demande et aux besoins des électriciens et des différents intervenants en tenant compte des exigences d'exploitation quotidiennes.
21. Retire du réseau Hydro-Québec et/ou du réseau interne du Centre-Hydro la/les lignes, appareils, équipements et applique les mesures de sécurité appropriées.
22. Effectue les transferts de charge de façon optimale pour une continuité de service maximale.
23. Effectue divers travaux d'entretien à l'aide d'un système d'entretien préventif en se conformant aux encadrements et directives d'exploitation en vigueur au Centre Hydro et bâtiments spécialisés.
24. Étudie les possibilités d'amélioration des différents systèmes électro-mécanique du centre Hydro, suggère les modifications requises sous forme de plan et autres et en fait l'estimation des coûts.
25. Participe à la mise à jour d'encadrements électriques, manuel de formation et système automatisé de gestion d'équipements.
26. Collabore à l'élaboration et à l'application des procédés d'entretien et de sécurité et participe au système de gestion d'entretien; participe aux demandes d'achat et de mise en stock et vérifie que le matériel reçu est conforme aux besoins.
27. Effectue les inspections des appareils, équipements et bâtiments. Note les anomalies et apporte les correctifs nécessaires et appropriés.
28. Tient à jour le journal d'exploitation et les schémas électriques du centre en indiquant quotidiennement l'état de tous les équipements, les pannes, les défauts, les réparations et les travaux en cours.
29. Fait la mise à jour des plans et schémas électrique du bâtiment en indiquant les modifications.
30. Peut accomplir des tâches d'emplois de classe inférieure, lorsque requis.
31. Rappelle des employés au travail lors de pannes ou de bris, selon les directives locales.

N.B. : Dans les tâches ci-dessous ou dans la nature, s'il n'y a pas de chef d'équipe dans l'emploi, l'expression « chef d'équipe » est remplacée par supérieur immédiat lorsque cela s'applique.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les tâches reliées à l'emploi.

FACTEURS 2016	Scolarité et formation préparatoire	Expérience apprent.	Habilités manuelles et coordination	Autonomie et jugement	Communications	Impact des actions et décisions	Complexité et résolution problèmes	Effort mental	Effort physique	Conditions de travail	Santé et sécurité		
DEGRÉ	3	4	3	2	3	3	3	3	2	3	3	TOTAL	CLASSE
POINTAGE	30	40	21	24	21	30	36	27	18	24	18	289	11

Appellation
Électricien(ne) licencié(e) Centre Hydro

No d'emploi
ME0092

Exigences d'emploi

Détenir un Certificat de qualification en Électricité valide émis par Emploi-Québec ou un certificat de compétences compagnon électricien délivré par la CCQ.

Formation académique ou expérience attestant que le candidat a une connaissance théorique des éléments de circuits électriques, triphasés, éléments de mécanique, composantes électroniques, montage et opérations de circuits pneumatiques.

Posséder au moins trois années d'expérience dans l'entretien électrique et électronique des bâtiments et de l'appareillage du système électrique des bâtiments.

Être en mesure de travailler selon les règles de sécurité d'Hydro-Québec reliées à la nature du travail de cet emploi.

Être en mesure de lire et d'interpréter les dessins et les diagrammes relatifs aux postes électriques et électroniques.

Être en mesure d'utiliser les systèmes informatiques pertinents à la fonction.

Répondre aux exigences physiques relatives aux tâches à effectuer.

Avoir de la langue française une connaissance appropriée à cette fonction.

N.B. : Les exigences normalisées de l'emploi sont celles en vigueur à ce moment-ci, mais la direction se réserve le privilège d'y apporter toutes modifications que les circonstances dicteront, le tout dans le respect du processus de normalisation des exigences d'emploi convenu avec le syndicat.

Émis par la direction – Relations du travail et rémunération globale

François Bédard, Chef rémunération et avantages sociaux



Date officielle
AAAA-MM-JJ
2016-02-01

***Exigences modifiées février 2018**